

IStock

L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



Une **diversité** de productions ancrées dans leur territoire

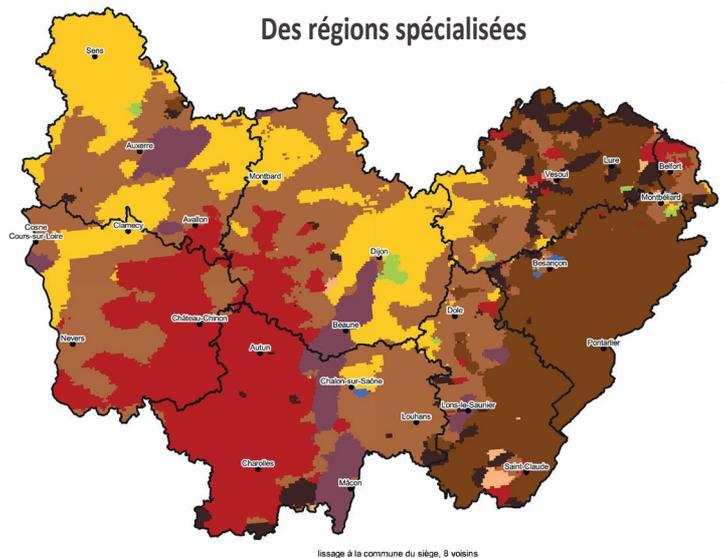
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



Une terre d'agricultures

La région Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,47 millions d'hectares, la surface agricole utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart des espaces contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,3 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne nationale (France métropolitaine hors Ile-de-France, 2021).

(Source : INSEE, valeur ajoutée par branche 2021)



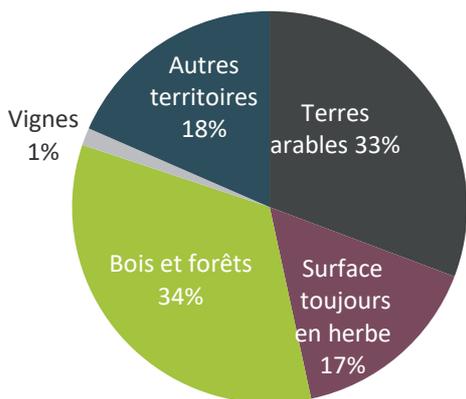
Orientations technico-économiques

- Grandes cultures et / ou oléoprotéagineux
- Bovins viande
- Autres grandes cultures
- Bovins mixtes
- Fleurs et / ou horticulture diverse
- Ovins ou caprins
- Viticulture
- Équidés et / ou autres herbivores
- Bovin lait
- Polyculture et / ou polyélevage

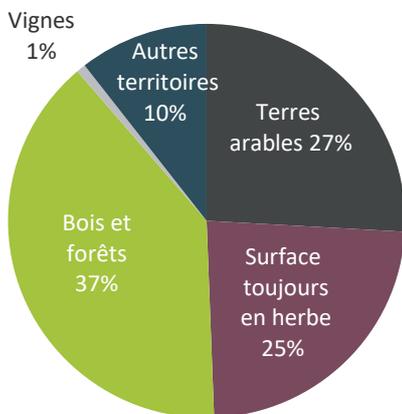
Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

Occupation du territoire

France



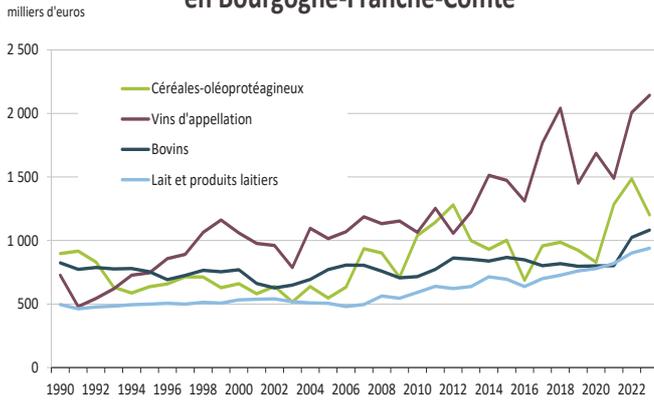
Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

En 2023, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 40 400 personnes, soit à 3,6 % des personnes en emploi contre 1,7 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 31/12/2023, données provisoires). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44 000 équivalents temps plein. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020 (Source : Recensement de l'Agriculture 2020). Elles demeurent parmi les plus grandes de France, la surface agricole utile française étant en moyenne de 69 ha. Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2023, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 6,97 milliards d'euros.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Comptes provisoires de l'agriculture 2023 (produits bruts hors subventions)

Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre se consacre aux grandes cultures, qui contribuent ainsi fortement au produit brut agricole : 1,2 milliard d'euros en 2023. La région cultive 947 300 ha de céréales, oléagineux et protéagineux en 2024, avec près des trois quarts en céréales et 25 % en oléagineux. Après un recul du colza amorcé en 2018, partiellement compensé par le soja et le tournesol, ce dernier connaît une nouvelle dynamique de croissance depuis 2022. Les protéagineux poursuivent leur tendance à la baisse, ils n'occupent que 19 800 ha, avec en tête les pois de printemps. Deux variétés à destination de l'alimentation humaine sont cultivées, la lentille (4 300 ha) et le pois chiche (570 ha).



Florian BAILLY MAITRE, CA39

Un potentiel modeste et une année défavorable

Les grandes cultures occupent majoritairement des terres à potentiel agronomique limité, d'où des rendements régionaux inférieurs à la moyenne française. Les conditions particulièrement pluvieuses de la campagne 2024 perturbent l'ensemble de l'activité des cultures, interventions mécanisées et cycle végétatif. Les sols superficiels filtrants des plateaux sont moins pénalisés que les sols profonds des plaines. Les céréales souffrent particulièrement lors de cette campagne, avec des rendements bas, une qualité décevante et un poids spécifique (PS) souvent inférieur au seuil de commercialisation pour la panification (moyenne de 74 kg/hl pour 76 d'objectif).

Le soja, un pari collectif

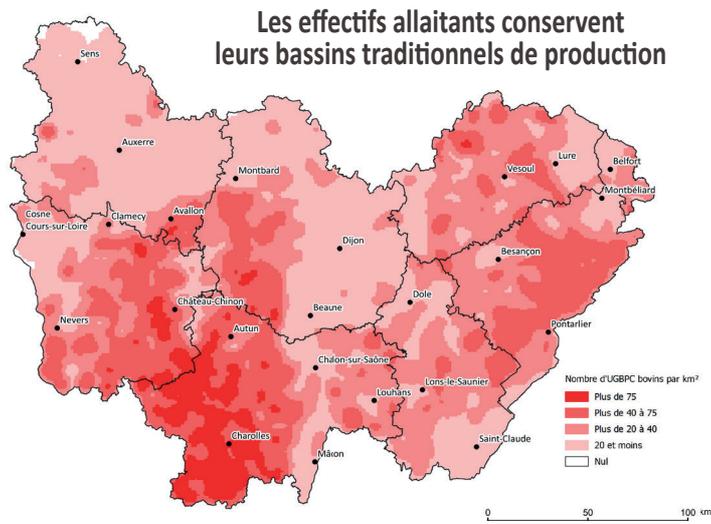
Le soja, dont la surface a triplé en une décennie, atteint actuellement 35 700 ha. Il profite des températures douces et des pluies régulières, il affiche ainsi un rendement de 28 q/ha (30 % de mieux que la moyenne olympique). Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise sont associées dans un outil de trituration de graines oléagineuses, Extrusel à Chalon-sur-Saône. Cette entreprise dispose aujourd'hui de trois lignes de trituration. Elle traite 48 000 t/an de soja dont 3 000 t sous label AB et 45 000 t de colza. Partenaire de la charte Soja de France, Extrusel produit une alimentation animale locale et sans OGM. Fortes de cette expérience, les coopératives de l'Alliance BFC ont inauguré fin 2019 la société Selvah basée à Ciel (71) pour développer l'utilisation de légumineuses en alimentation humaine par le procédé d'extrusion. La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (1 900 ha) et la betterave (2 400 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône et dans le Jura en lien avec la coopérative Interval mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la Chanvrière de l'Aube. La seconde est surtout présente dans l'Yonne.

Une production de céréales à paille en berne en 2024

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	877 600	99 600	211 600	429 500	354 200	532 900	1 009 600	31 000	3 546 000
dont blé tendre	481 800	31 200	72 300	200 100	181 300	169 500	566 600	13 800	1 716 600
dont orges	288 400	30 000	42 700	125 200	81 400	63 800	323 500	3 400	958 400
dont maïs	62 300	28 800	86 600	61 200	73 800	251 100	76 100	12 600	652 500
Total oléoprotéagineux	182 100	12 100	37 600	64 500	77 800	80 000	198 100	4 100	656 300
dont colza	96 300	6 800	13 400	33 800	56 400	37 300	136 600	3 000	383 600

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2024

La viande bovine, une production de poids dans la région



Sources : BDNI 2022, traitement DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Un élevage allaitant au cœur de la région, mais une décapitalisation qui reprend

Environ 4 800 exploitations, soit un sur cinq, se spécialisent dans la viande bovine (source : RA 2020). Ainsi, 1,262 millions de bovins allaitants est présent en 2024 dont 457 000 vaches nourrices. Le cheptel recule depuis 2016, avec une perte de 13 % des vaches et 10 % des effectifs totaux. La décapitalisation, après avoir marqué le pas en 2023, reprend en 2024.

La Saône-et-Loire et la Nièvre élèvent respectivement 41 % et 24 % des bovins viande, la dimension moyenne des troupeaux est de 75 vaches (hors exploitations de moins de 10 vaches nourrices). Les systèmes extensifs

en prairie permanente prédominent, et la race charolaise représente 80 % du cheptel, même si les races Limousine (8 %) ou Salers (3 %) sont en progression. L'élevage est majoritairement orienté vers l'activité de naisseur, avec 162 000 animaux maigres exportés en 2024, majoritairement vers l'Italie et l'Espagne. Ce chiffre a baissé de 20 % depuis 2020.

Un maillage d'abattoirs conséquent mais fragile

En 2024, 273 500 bovins de la région sont abattus, soit 98 000 tonnes de produits finis et 4 % de la production nationale (source SAA). Les trois quart de la production de viande bovine régionale sont issus de l'élevage allaitant, le reste provient de l'élevage laitier (source BDNI). La région présente un tissu dense d'outils d'abattage : 13 établissements sont équipés pour les bovins, 4 de taille importante (>10 000 TEC/an) et 9 à portée plus locale. Ils assurent 51 % des abattages issus de la région, une part notable partant en Auvergne-Rhône-Alpes (38 %). Après une période de croissance entre 2006 et 2018, les volumes traités ont entamé une baisse continue. 8 établissements ont fermé leurs portes en 20 ans et la hausse récente des charges (énergie, entretien...) fragilise fortement les équilibres économiques.

Chercher la valeur ajoutée

Plusieurs démarches de qualité ou indications d'origine valorisent la production allaitante régionale, notamment le label rouge, AOP bœuf de Charolles, IGP Charolais de Bourgogne, IGP Bœuf Comtois. Un plan régional est engagé depuis septembre 2024 pour aider les exploitations à développer l'engraissement et sécuriser ainsi la filière, avec un accompagnement technique et financier.

Un cheptel allaitant qui s'érode d'année en année

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	68 907	6 558	8 596	122 212	28 443	193 314	26 415	2 684	457 129
Tonnes bovins abattus	14 851	6 928	7 067	11 637	15 461	34 956	6 076	1 138	98 113

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2024



Amélie POULLEAU, CA21



Une production laitière tirée par la première AOP fromagère de France

La région compte 519 100 bovins lait en 2024, dont 247 400 vaches, et produit 1,6 milliard de litres. Le cheptel recule depuis 2016, plus en Bourgogne (-4,2 %) qu'en Franche-Comté (-0,8 %), où le Massif du Jura se maintient. Les trois quarts des vaches sont situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône, et cette spécificité se renforce avec un meilleur taux de transmission des élevages dans cette zone.

3 893 exploitations produisent du lait (source Enquête Annuelle Laitière 2023), dont 3 000 sous signes de qualité. L'élevage moyen comporte 64 vaches pour 410 000 L livrés par an.

Des AOP et des systèmes de production variés

La production du Doubs et du Jura est majoritairement orientée vers des appellations d'origine protégée : Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Elle s'appuie sur des systèmes extensifs qui valorisent les prairies permanentes.

Le Comté constitue la 1^{ère} appellation d'origine de France en volume avec 67 218 t produites en 2024 (en baisse de 0,8 %, source CIGC). Il est fabriqué dans 135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières. La race dominante pour sa production est la Montbéliarde.

Les autres départements de la région sont caractérisés par un élevage laitier dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein.

Pour autant, de nombreuses AOP valorisent le lait produit : l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Quatre Indications Géographiques Protégées complètent ces appellations : Emmental Grand cru, Soumaintrain et Brillat-Savarin, et plus récemment la Cancoillotte (mai 2022).

Le lait sous label Agriculture Biologique représente 6,2 % du volume régional pour 100 millions de litres de lait. Il connaît une régression pour la première fois en 2023 (-3,1 %).

Le cheptel de vaches laitières recule partout excepté sur le Massif du Jura

		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
2024	Effectifs VL	12 803	102 845	54 371	2 786	41 385	18 686	10 177	4 344	247 397
2023		13 112	102 444	54 330	2 979	42 517	19 281	10 875	4 510	250 048
% évolution 2023 à 2024		-2 %	0 %	0 %	-6 %	-3 %	-3 %	-6 %	-4 %	-1 %
2024	Livraisons (1 000 l)	84 056	640 075	326 964	15 683	290 051	122 012	83 295	31 898	1 594 034
2023		84 842	635 401	332 019	15 996	286 665	123 049	85 345	31 423	1 594 740
% évolution 2023 à 2024		-1 %	1 %	-2 %	-2 %	1 %	-1 %	-2 %	2 %	0 %
Part du lait livré par dép.		5 %	40 %	21 %	1 %	18 %	8 %	5 %	2 %	100 %

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2024 ; Enquête mensuelle laitière 2024

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Des appellations nombreuses et renommées

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 36 600 hectares en 2024. La valeur de la production viticole, stable, atteint 2,15 milliards d'euros en 2023, soit le tiers de la valeur de la production agricole régionale.

Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « régionales », « villages » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation de Bourgogne couvre du nord au sud quelques 32 800 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 300 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 900 hectares de vignes. Plus au

sud, avec 13 100 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 460 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) côtoient le Chardonnay et le Pinot noir. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles.

Une très mauvaise année

En 2024, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,22 million d'hectolitres (source DGDDI), bien en-dessous de la moyenne quinquennale (-27 %). L'année humide, le gel et la grêle occasionnent des pertes importantes sur le territoire.

Une très mauvaise année dans la majorité des vignobles

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 993	2 185	1 568	13 332	8 364	35 551	743 618
<i>dont superficie en AOP (ha)</i>	<i>9 880</i>	<i>2 081</i>	<i>1 464</i>	<i>13 130</i>	<i>8 293</i>	<i>34 848</i>	<i>404 297</i>
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	4 %	38 %	24 %		
Production de vins (hl) (tous vins)	263 886	35 215	66 046	612 861	256 053	1 235 921	36 137 425

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2024, DGDDI (récolte 2024)



FD CA39

Une diversité agricole marquée par les traditions gastronomiques

Outre ces filières phares, des productions plus modestes mais essentielles dans leurs différentes contributions sont présentes en Bourgogne-Franche-Comté :

Une alimentation de qualité et de proximité : Le maraîchage, porté par des exploitations de taille modérée, vise les consommateurs locaux. Les caprins se démarquent par une production fermière très développée. Les volailles, représentant 4 % de la production nationale dans une filière souvent importatrice, sont présentes avec des élevages standard et label, dont l'appellation Bresse. Les porcins, moins de 2 % du cheptel national, s'illustrent par des charcuteries renommées.

Des traditions gastronomiques et culturelles : la gastronomie traditionnelle incite à redévelopper des productions victimes de la concurrence. Cassis, moutarde et escargots font ainsi l'objet de collaborations régionales pour retrouver une place dans le paysage agricole. Les équins, notamment les chevaux lourds (11 % du cheptel national), occupent une place forte, avec le trait Comtois en figure de proue.

La mise en valeur de territoires parfois difficiles : Les ovins allaitants prédominent dans les zones herbagères de l'ouest et sur les plateaux à faible potentiel. L'apiculture, bien implantée, tire parti d'une biodiversité riche dans les espaces naturels. Le réseau hydrographique permet également à la région une production aquacole notable (1^{er} rang national pour les grenouilles, 3^{ème} pour la pisciculture d'étangs). La salmoniculture domine ce secteur.

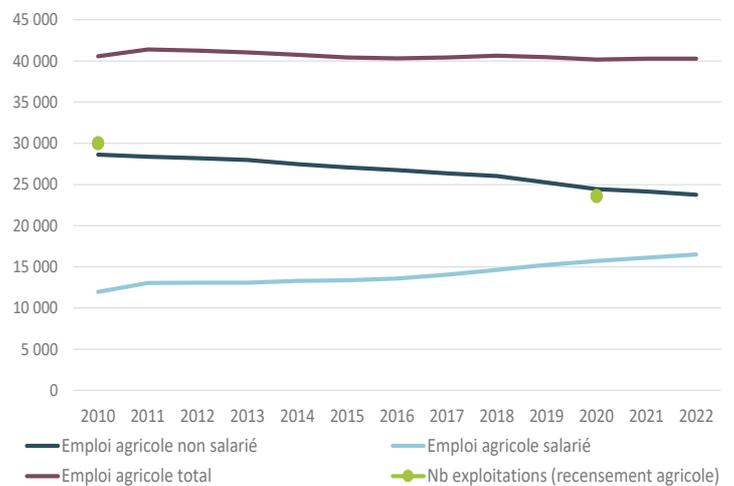


Renouvellement des générations : une région dynamique, sous pression des tendances de fond

En 2023, la Bourgogne-Franche-Comté enregistre 871 installations (chiffre MSA), dont 457 avec la dotation jeune agriculteur (DJA). Le point accueil installation reçoit 1 374 candidats. Le taux de renouvellement (installations/nombre d'agriculteurs) atteint 3,7 %, dépassant légèrement la moyenne nationale (3,4 %). Ce ratio reste malgré tout insuffisant pour maintenir les effectifs, alors que 5 500 agriculteurs devraient partir à la retraite d'ici six ans. La main-d'œuvre salariée poursuit sa progression et compense la baisse du nombre de chefs d'exploitation, dans un contexte de croissance de la taille des structures.



Évolution des exploitations et de l'emploi agricole en BFC



Sources : RA 2010, 2020, INSEE